

PETER THE GREAT'S SECOND EUROPEAN TOUR (1716–1717)

DOI 10.15826/qr.2017.2.225

УДК 94(44:470)"17"+330(44:470)+929Петр(470)

LES PRÉLIMINAIRES DU VOYAGE DE PIERRE LE GRAND EN FRANCE*

Anne Mézin

Archives nationales,
Paris, France

THE PREPARATIONS FOR PETER THE GREAT'S TRIP TO FRANCE

Anne Mézin

National Archives,
Paris, France

This article studies an episode of the France-Russia relations dating back to the early 18th century when there were no permanent diplomatic contacts between Russia and France. Referring to archival sources, the author describes the events behind the appointment of the first Consul of France in St Petersburg, Henri Lavie, as well as the political and economic circumstances that led to the establishment of trade relations between the two countries. The author analyses various offers as regards the development of French-Russian trade that were being employed by French merchants and the French authorities at the beginning of the 18th century. Additionally, the author describes both the objective (commercial and diplomatic) and subjective reasons that impeded the realisation of these offers. Despite the desire of the French authorities and Peter I himself to develop trade between the two countries, the first bilateral agreement was only concluded on the eve of the French Revolution. The article is supplemented by two letters that are part of Henri Lavie's correspondence with the Navy Minister Count de Pontchartrain kept in the National Archive of France. In a concise form, they reflect the plans of the French government regarding Russia, whose geopolitical influence and share in European trade were getting more and more significant at the time. The letters concern a number of general is-

* *Citation*: Mézin, A. (2017). Les préliminaires du voyage de Pierre le Grand en France. In *Quaestio Rossica*, Vol. 5, № 2, p. 315–328. DOI 10.15826/qr.2017.2.225.

Цитирование: Mézin A. Les préliminaires du voyage de Pierre le Grand en France // *Quaestio Rossica*. Vol. 5. 2017. № 2. P. 315–328. DOI 10.15826/qr.2017.2.225.

sues related to the bilateral relations in the context of Russia's war with Sweden, and discuss the issues connected with the establishment of permanent trade relations.

Keywords: Peter I; trade relations; French-Russian cooperation; Henri Lavie; the French in Russia.

Статья посвящена одному эпизоду франко-российских отношений, относящемуся к началу XVIII в., когда между Россией и Францией еще не существовало постоянных дипломатических контактов. С опорой на архивные источники автор описывает историю назначения первого консула Франции в Санкт-Петербурге Анри Лави, а также политические и экономические обстоятельства, в которых происходило становление торговых отношений между двумя странами. Анализируются различные предложения относительно развития франко-российской торговли, которые продвигались французскими купцами и властями Франции в начале XVIII столетия. Автор описывает как объективные (коммерческие, дипломатические), так и субъективные причины, не позволившие этим предложениям воплотиться в жизнь. Несмотря на желание французских властей и самого Петра I развивать взаимную торговлю, первый двусторонний договор о торговле будет заключен лишь накануне Великой Французской революции. В приложении публикуются два письма, являющиеся частью переписки между Анри Лави и государственным секретарем по морским делам графом де Поншартреном, сохранившиеся в Национальном архиве Франции. Они в сжатой форме отражают планы французского правительства относительно России, чье геополитическое влияние и доля в европейской торговле в это время становились все более значительными. В письмах поднимаются общие вопросы двусторонних отношений в контексте войны России со Швецией, а также обсуждаются проблемы установления постоянных торговых связей.

Ключевые слова: Петр I; торговые отношения; франко-российское сотрудничество; Анри Лави; французы в России.

Les deux lettres présentées en pièces justificatives font partie de la correspondance reçue des consulats par le secrétaire d'État de la Marine. Elles sont conservées dans la sous-série AE/B/I des Archives nationales de France, site de Paris. La lettre envoyée de Saint-Petersbourg en juillet 1715 par le chargé des affaires de la marine Henri Lavie au secrétaire d'État de la Marine, le comte de Pontchartrain, et la réponse de ce dernier forment un condensé des intentions politiques du gouvernement français à l'égard de la Russie, alors que cette puissance était en train de prendre sa place dans le concert européen¹. L'établissement des relations politiques entre les deux États et l'observation de la Russie, à cause de la guerre avec la Suède, y sont évoqués, mais le thème principal qui se dégage dans ce bref échange est la question de l'organisation d'un commerce franco-russe pérenne, dans le cadre institutionnel des consulats de France d'Ancien Régime.

¹ Voir les sources manuscrites et imprimées.

Premiers échecs

C'est d'abord pour le commerce que Lavie avait été nommé à Saint-Pétersbourg. Dans ce domaine, les relations entre la France et la Russie étaient encore quasiment inexistantes au début du XVIII^e siècle. Quelques Français s'étaient pourtant risqués dès le XVI^e siècle à commercer avec la Moscovie d'Ivan le Terrible [Jordania, p. 7–30] et de Fédor I^{er} Ivanovitch [BNF. Ms Fr 4600. Fol. 186–187]. Puis, en 1630, le capitaine marchand Bertrand Bonnefoy fut chargé d'une commission pour l'achat de grains. Une première compagnie de commerce fut ensuite constituée en 1644 pour le commerce des baleines et des chiens de mer [Bonnassieux, 1892, p. 169]. En 1667, le diplomate moscovite Pierre Potemkine fut envoyé en mission en France et proposa l'établissement de relations commerciales entre les deux couronnes, assorti notamment d'une liberté du transit, ce qui n'eut pas de suite [Grünwald, p. 24 et suiv.]. En 1669², fut créée une Compagnie du Nord [Kraatz, p. 14 et suiv.]³ qui ne dura que six ans.

Au début du XVIII^e siècle, des négociants de Rouen⁴ ou de Bordeaux⁵ proposèrent au gouvernement de commercer directement avec la Russie et une nouvelle proposition d'un traité de commerce fut faite en 1705 par l'ambassadeur du tsar⁶.

L'intervention d'Henri Lavie

Ce fut à Henri Lavie que revint la tâche de mettre en place les premières relations officielles pérennes entre la France et la Russie, ce qui constitua la genèse de l'organisation du réseau consulaire français en Russie. Ce personnage atypique et quelque peu trouble obtint d'être nommé le premier agent à titre permanent en Russie pour les affaires de la marine et du commerce. Négociant et armateur de Bordeaux, plus ou moins heureux en affaires, il avait voyagé dans toute l'Europe dans la première décennie du XVIII^e siècle. Vers 1710, il servait le ministre plénipotentiaire du tsar à Venise, qu'il accompagna à Ratisbonne et à Vienne, en qualité de secrétaire. Il se rendit en avril 1713 à Hambourg, sans doute sur ordre du comte de Pontchartrain qu'il avait dû rencontrer avant son départ de France.

² Par un édit donné à Saint-Germain-en-Laye en juin 1669 et la déclaration du Roi, vérifiée en Parlement le 9 juillet 1669.

³ Avec la mise à disposition d'un fonds de 812 000 lt et des lettres patentes pour une durée de vingt ans, en contrepartie de droits grevant les marchandises d'entrée et de sortie: [AN. MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv.; MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv.; MAR/B/7/490; MAR/B/7/491].

⁴ Ils voulaient éviter d'utiliser les navires marchands des puissances maritimes. Voir: [AN. F//12/51. Fol. 37], proposition du sieur Legendre (*Thomas Le Gendre*) d'établir des relations de commerce avec la Moscovie, 13 mai 1701.

⁵ « Mémoire du député de Bordeaux sur la permission qu'il demande de laisser charger du vin et autres liqueurs pour la table du Czar de Moscovie sur un vaisseau venu à cet effet à Bordeaux avec son lest seulement », 10 janvier 1705 [AN. F//12/51. Fol. 332].

⁶ Lettre de M. de Pontchartrain sur la proposition d'un traité de commerce entre la France et le Czar de Moscovie, faite par l'ambassadeur de ce prince, 11 décembre 1705 [AN. F//12/51. Fol. 359v].

On peut supposer qu'il se trouvait plus ou moins pris dans les rets du « réseau Pontchartrain », si bien décrit par Étienne Taillemite :

Pontchartrain s'intéressait énormément à la politique étrangère. Il était également avide des petites nouvelles, des potins des cours... Le secrétaire d'État à la Marine avait donc organisé à son usage personnel... un véritable réseau de renseignements qui concurrençait et doublait celui des Affaires étrangères, au grand agacement de Torcy, qui n'appréciait guère ces méthodes... Avant 1715, on trouve (dans les dépêches qu'on lui envoyait. – A. M.) presque autant de renseignements politiques et militaires que commerciaux ; souvent même la politique domine [Inventaire des archives, p. 4–5].

Dès cette époque, le ministre aurait évoqué la possibilité de créer un consulat à Russie, à Arkhangelsk ou à Saint-Petersbourg, et d'y nommer Lavie. Ce dernier avait une préférence pour le nouveau port de la Baltique. À Hambourg, Lavie rencontra Jean Le Fort⁷, un Suisse au service du tsar, comme il en rendit compte au comte de Pontchartrain :

J'ai tâché de pénétrer les sentiments des ministres du Czar, et leurs inclinations par rapport à la France. Il m'a témoigné d'une manière qui m'a paru fort sincère, que son maître avait pour Sa Majesté le Roi une considération très particulière, et qu'il souhaitait d'établir avec la France un commerce libre. <...> Il m'a dit d'informer Votre Grandeur de ce que je viens de lui observer sur l'inclination du Czar, pour l'établissement du commerce de ses sujets, que ce Prince écouterait avec plaisir des propositions de la part du Roi. Je lui ai répondu que je croyais que si le Czar faisait la première démarche, j'estimais que ses propositions seraient favorablement écoutées de Sa Majesté. N'ayant point d'ordre de Votre Grandeur, je ne pouvais lui dire autre chose. Il m'a dit que si la Cour veut entrer en négociation, il aura l'agrément de M. le Prince Menchicov pour aller en France et qu'il pouvait beaucoup sur l'esprit de ce Prince, sans le consentement duquel on ne peut traiter aucune affaire à la cour czarienne, que les intérêts du Roi quoique contraires au Czar son maître ne doivent point empêcher l'établissement d'un commerce, qu'il est facile d'y parvenir, qu'on a vu dans cette guerre la France avoir commerce à droiture avec ses ennemis ; qu'à plus forte raison peut-elle faire un traité de commerce avec la Moscovie, avec laquelle il n'y a point de rupture ouverte ; qu'enfin s'il était à Paris, il se ferait fort de n'y pas rester longtemps sans conclure des affaires de la dernière conséquence pour les intérêts mutuels des deux puissances⁸.

De son côté, Jean Lefort avait proposé au comte de Pontchartrain de servir d'intermédiaire pour conclure à la paix un traité de commerce avec la Russie⁹. Par une lettre du 20 juillet 1713 [AN. MAR/B/7/261], le prince

⁷ Neveu de François Le Fort (1656–1699), favori de Pierre I^{er}, Jean Le Fort (1585–1739) fut chambellan du prince Menchikov avant d'être nommé conseiller du commerce, peu de temps après son arrivée en Russie en 1712. En 1715, il fut nommé résident russe en France. Il joua un rôle important dans l'ouverture du commerce de la Russie avec la France et dans le recrutement d'ouvriers français pour aller en Russie. Il fut termina sa carrière en qualité d'envoyé de Pologne à la cour de Russie (1720–1734).

⁸ Lavie à Pontchartrain, 9 avril 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 1–4v].

⁹ Le Fort à Pontchartrain, 4 avril 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 5–6v].

Menchicov proposa à Henry d'Aguesseau¹⁰ d'établir un commerce en droiture avec la France ; deux états de marchandises étaient joints, les marchandises que la France pourrait tirer de la Russie¹¹ et celles de France qui conviendraient à la Russie¹².

Le 17 août 1713, une nouvelle lettre du prince Menchicov à Henri d'Aguesseau indiqua que le gouvernement russe était disposé à un développement de ces échanges commerciaux avec la France :

J'ai appris par M. Lefort mon gentilhomme de la Chambre que Sa Majesté le roi de France aurait en vue de lier un commerce par mer entre la France et l'Empire de la Grande Russie, que pour cet effet vous trouveriez, Monsieur, à propos que ledit M. Lefort se rendît à Paris. Je n'ai pas hésité à faire cette demande puisque l'affaire dont il est question ne peut qu'apporter de grands avantages de part et d'autres.

Si pour un commencement Sa Majesté le Roi trouve à propos de faire partir quelques bâtiments français chargés de marchandises pour Pétersbourg qui est le lieu de la résidence et où se feront les plus gros négoce, lesdits bâtiments pourront se retourner chargés de marchandises et denrées telles que vous le jugerez à propos ; mais il faudra que vous ayez la bonté de donner les mémoires à M. Lefort des marchandises que vos vaisseaux seront chargés à Pétersbourg afin qu'elles y soient toutes prêtes et que lesdits vaisseaux puissent s'en retourner sans perte de temps. Et au cas que Sa Majesté consentît d'envoyer une personne par lesdits bâtiments avec les instructions nécessaires et pleins pouvoirs pour traiter cette négociation, je vous prie, Monsieur, d'assurer Sa Majesté que l'on aura toutes sortes d'égards pour ce qui viendra de sa part. Comme je serai dans ce temps-là à Pétersbourg, j'espère que Sa Majesté aura lieu d'être contente de ce commencement de commerce. S'il y avait quelque chose dans notre pays qui lui pût faire plaisir, de même qu'à vous, Monsieur, vous m'obligerez sensiblement de le faire connaître à M. Lefort¹³.

Le prince Menchicov ajoutait qu'il était prêt à aider les premiers bâtiments français qui viendraient directement à Pétersbourg en donnant deux passeports à Jean Lefort « pour deux vaisseaux tels qu'il vous plaira afin qu'ils jouissent d'une pleine sûreté dans leurs trajets » ainsi que des ordres dans tous les ports russes « pour qu'on leur facilite en toute manière leur

¹⁰ Henry d'Aguesseau (né en 1636 ; mort à Paris le 17 novembre 1716), était un des membres du Bureau ou Conseil de commerce depuis juillet 1700 [Antoine, p. 1-2 ; DGS, p. 52-53].

¹¹ La France pourrait importer de Russie des pelleteries, des blés et grains, des mâts de navire, du goudron, du chanvre, du lin, de la filasse pour les cordages, des madriers et planches, de la potasse, des cires blanche et jaune, des cuirs, de l'huile et de la colle de poisson, des soies de porc, du miel, du suif, diverses drogueries, des tapis de Turquie, du poil de lapin, de chameau ou de castor, et des laines.

¹² La France pourrait exporter vers la Russie des eaux de vie, des vins, du papier, des drogueries pour les teintures, de la mercerie, des quincailleries, bijouteries et galanteries, des draps, toiles, brocarts, velours de satin et damas à fleurs d'or, des soies, taffetas, satins, chagrins (cuir grenu, fait de peau de mouton, de chèvre, d'âne), grisettes ou étoffe commune de teinte grise de Paris et ferrandine (étoffes légères), des dorures, galons d'or et d'argent, des boutons, filages, passements (tissu plat de fil d'or, de soie, etc., servant à orner des habits ou des meubles), de l'huile, du savon, des amandes, des raisins, figues, citrons et oranges, des câpres et des olives, du safran, ainsi que des toiles blanches...

¹³ Lettre du prince Menchicov à Henri d'Aguesseau, 17 août 1713 [AN. MAR/B/7/261].

route ». Les conditions pour le gouvernement russe d'un traité de commerce avec la France seraient d'une part la venue de navires français dans les ports russes, et d'autre part le paiement immédiat des marchandises¹⁴.

Le projet d'Henri Lavie

De retour à Paris, Lavie remit plusieurs mémoires au comte de Pontchartrain pour la création d'une compagnie de commerce en Russie, qui serait appelée la Compagnie de la Grande Russie¹⁵.

Le principe d'une compagnie de commerce ne suscita pas l'approbation générale. Ainsi Jean-Baptiste Fénelon¹⁶, député de Bordeaux au Conseil de commerce indiqua qu'il était nécessaire de rendre ce commerce libre à tous :

« C'est l'esprit de tous messieurs les députés des villes » qui représentaient à Lefort que « le Czar devait être encouragé de faire de sa ville de Pétersbourg un port franc de même que d'envoyer ses propres vaisseaux dans nos ports afin que le commerce y soit ménagé par ses sujets »¹⁷.

Lavie fit remarquer que le port de Saint-Pétersbourg, avec ses privilèges, franchises et exemptions de droits d'entrée et de sortie, attirerait un commerce universel en raison de sa situation et des denrées d'Asie et de Perse qui y convergeraient. Cette ville pourrait devenir aussi florissante que l'était alors Amsterdam. Par ailleurs, il serait dangereux d'encourager le tsar à envoyer ses vaisseaux dans les ports français en raison de sa passion pour la marine : il pourrait alors séduire les meilleurs ouvriers français et les attirer chez lui. De même, il pourrait débaucher les matelots français inactifs à la suite de la paix d'Utrecht. Un commerce libre avec la Russie, procurant privilèges et exemptions, pourrait séduire un grand nombre de négociants français et provoquer des faillites. Enfin, sans privilège ou exemption, les navires marchands français ne pourraient soutenir la concurrence des bâtiments anglais ou hollandais qui faisaient « présentement » un commerce clandestin des denrées de France : ils garderaient de ce fait le monopole de la fourniture des arsenaux du Roi, ce qui lui en coûterait un tiers de plus.

En revanche une compagnie « favorisée de privilèges et d'exemptions sera en état d'établir le commerce à droiture avec Pétersbourg d'une manière très

¹⁴ De Bottiger, conseiller du commerce et résident du tsar au Cercle de la Basse-Saxe, à Lavie, Hambourg, 7 novembre 1713 [AN. AE/B/I 982. Fol. 26–27].

¹⁵ De Lavie à Pontchartrain, 17 octobre 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 7–9v, 10–11v] ; Mémoire pour l'établissement du commerce entre la France et la Grande Russie et projet d'une compagnie de commerce, joints à la lettre du 17 octobre 1713 de Lavie [AN. MAR/B/7/261] ; Mémoire sur le commerce de la Russie avec la France (1713–1717), par Nicolas-Louis Le Dran [MAE. MD Russie, vol. 3].

¹⁶ Jean-Baptiste Fénelon, jurat à Bordeaux en 1693, élu député du commerce le 11 août 1700, installé le 14 novembre, démissionnaire en décembre 1718. Il fut chargé en 1712 de négociations commerciales avec l'Angleterre. Par la suite, il fut mêlé aux affaires de Law. Anobli par lettres patentes de juillet 1705, enregistrées à la Chambre des comptes le 18 septembre suivant [Bonnassieux, 1900, p. LXV].

¹⁷ Lavie à Pontchartrain, 5 novembre 1713 [AN. AE/B/I 982. Fol. 12–18].

solide, même elle pourrait vendre nos denrées à meilleur compte que les Hollandais et autres qui en apportent indirectement en Moscovie, outre que cela diminuerait considérablement leur commerce de même que celui qu'ils font avec les marchandises russiennes en France, Espagne, Portugal et Italie ». De plus, cette compagnie française « conduite par l'esprit du commerce et non celui des partisans deviendrait florissante ». Il serait en effet important que la compagnie fût conduite « par des marchands versés dans le commerce du Nord, et non par des gens d'affaires qui l'ignorent entièrement ». Ces derniers « le ruineront dans sa naissance et risqueront à perdre indubitablement leur bien, car ils n'agissent que par un principe d'ambition intéressée, fondée sur un aveuglement qui leur est naturel et dont les suites seraient désavantageuses à l'Etat... »¹⁸ Grâce à ces exemptions et privilèges, la France augmenterait son commerce en Espagne, Portugal et Italie, et on disposerait, d'une part, des fournitures pour la marine à un juste prix, ce qui permettrait de rétablir l'abondance dans les arsenaux et d'armer et équiper une flotte nombreuse en cas de guerre, d'autre part des grains et blés, ce qui éviterait des disettes¹⁹.

Le Fort entra en négociation avec les autorités françaises au sujet de la réalisation de ce projet de création d'une grande compagnie de commerce entre la France et la Russie, prévoyant l'ouverture d'un comptoir à Saint-Pétersbourg, avant de retourner en Russie. Cependant, Henry Lavie, qui était revenu à Paris au début de l'automne 1713, ne parvint pas à convaincre les autorités françaises d'accorder des privilèges temporaires à la compagnie qu'il avait en projet :

J'ai voulu lui insinuer que l'exclusion pour les trois ou quatre premières années aurait été nécessaire pour favoriser les prémices de cet établissement mais comme il est prévenu contre ce sentiment aussi bien que Messieurs les Députés du commerce des villes, mon respect m'oblige d'être sans réplique. Ce sera à celui qui ira en Moscovie sous les ordres gracieux de Votre Grandeur d'être attentif aux intérêts de la Nation et de prévenir par son application et son zèle les revers à craindre de la part des nations qui ont intérêt de le ruiner dans sa naissance²⁰.

Selon Le Fort, le tsar était prêt à favoriser le commerce français, de même que le prince Menchikov, ce dernier souhaitant obtenir, en retour, une pension de 900 écus par mois. Invité à Paris pour des pourparlers, Le Fort présenta un projet de traité entre la France et la Russie. En décembre 1713, Denis-Jean Amelot de Chaillou²¹, l'un des six intendants du Commerce, estima qu'il ne fallait pas d'exclusion dans le commerce à établir avec la Russie et recommanda qu'il fût fait « une société de quelques négociants de distinction pour conduire avec prudence et circonspection l'entreprise

¹⁸ Lavie à Pontchartrain, Paris, 22 novembre 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 19-25v].

¹⁹ Ibid. [AN. AE/B/I/982. Fol. 12-18].

²⁰ Lavie à Pontchartrain, Paris, 6 décembre 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 28-31v°].

²¹ Denis-Jean-Michel Amelot de Chaillou (né le 15 janvier 1666 ; mort en 1746). Conseiller au Parlement et commissaire aux requêtes du palais (16 mars 1687) ; maître des requêtes (6 avril 1690) ; il fut pourvu le 15 juillet 1708 de l'un des six offices d'intendant du Commerce et siégea jusqu'à 1715, époque où les intendants du Commerce furent supprimés ; maître des requêtes honoraire (17 décembre 1712) [Antoine, p. 7 ; Bonnassieux, 1900, p. XXXVII].

des premiers vaisseaux qu'on expédiera au mois de mars prochain pour Pétersbourg »²², à qui on accorderait quelques exemptions si elles étaient réciproques de la part du roi de France et du tsar. Quatre vaisseaux seraient en effet destinés à Pétersbourg, armés par le banquier Pajot, de Paris, et les négociants Planterose, de Rouen, avec un capital initial que Lavie estimait à 500 000 lt au moins. Ce dernier, à qui l'on avait promis le poste d'agent de la marine de France à Saint-Pétersbourg, aurait également voulu y prendre une participation et promettait son soutien actif, une fois sur place. Cependant, bien qu'attirés par les perspectives de commerce avec la Russie, les commerçants rouennais ne souhaitèrent pas entrer dans une compagnie, préférant la pratique libre du commerce.

À la même époque, des négociants de Saint-Malo étaient également prêts à envoyer quatre navires, mais la Suède annonça qu'elle ne laisserait passer qu'un navire français aux abords des côtes russes : effectivement, trois des quatre navires envoyés par les Malouins furent saisis et leurs cargaisons vendues à Stockholm.

En mars 1714, le gouvernement français apprit la disgrâce de Menchikov, rouage important du projet à leurs yeux. Les démarches entreprises par Le Fort avaient été faites, semble-t-il, à l'insu du tsar et à la seule initiative du prince disgracié. Mais tout ne fut pas remis en cause car Pierre le Grand, désirant lui-même un rapprochement entre les deux pays, s'opposa notamment au transport des marchandises d'un pays dans les navires d'un autre ce qui favorisait le commerce direct entre la France et la Russie.

Henri Lavie, chargé des affaires de la marine en Russie

À l'automne 1714, Lavie quitta Paris pour Saint-Pétersbourg après s'être probablement rendu à Lyon, à la suite de Le Fort officiellement pour des achats d'étoffes destinés au prince Menchikov, mais également pour faire une recrue d'ouvriers en soie²³. Lavie n'avait pas obtenu des provisions de consul mais un simple titre d'agent de la marine. Il se rendit en Russie par voie de terre et ses premières lettres d'agent de la marine sont envoyées de Riga, en décembre 1714.

Dès son arrivée à Saint-Pétersbourg en janvier 1715, il ne manqua pas de faire observer combien son statut personnel était ambigu. Son brevet de commissaire de la marine ne lui donnait qu'un caractère limité, seulement utilisable par les négociants français²⁴. Il était donc essentiel qu'on lui donnât ici « le titre de consul de France ou quelque chose adressé à droiture au Czar pour que je sois reçu en cette cour et en état de rendre service à la nation française »²⁵.

Ce caractère de simple agent de la marine pour représenter la France de Louis XIV dans la Russie de Pierre I^{er}, en pleine mutation et ouverture à l'Europe, heurta également la fierté des Russes. Le tsar le fit savoir à Lavie

²² Lavie à Pontchartrain, Paris, 6 décembre 1713 [AN. AE/B/I/982. Fol. 28–31v].

²³ Ibid.

²⁴ Lavie à Pontchartrain, Saint-Pétersbourg, 11/22 février 1714 [AN. AE/B/I/982. Fol. 40–41v].

²⁵ Lavie à Pontchartrain, Saint-Pétersbourg, 22 février 1715 [AN. AE/B/I/982. Fol. 42–45 v°].

après la réception sur la *Victorieuse* : « sans lettre de créance », Lavie ne pouvait « faire les fonctions de commissaire de la Marine ici ni être accrédité à solliciter les intérêts du commerce de la nation »²⁶.

À la suite des réclamations de Lavie, le Conseil de Marine intervint en faveur de Lavie. Le maréchal d'Estrées²⁷, président du Conseil de Marine, n'était pas étranger à cette décision :

Vous avez bien fait d'envoyer au Conseil de Marine la copie de l'ordre et de l'instruction qui vous ont été remis pour prouver que c'est en qualité de commissaire de la Marine et non en celle de consul que vous avez été envoyé à Pétersbourg et je souhaite fort que l'on puisse prendre une résolution qui vous soit favorable²⁸.

Lavie fut nommé consul de France à Saint-Pétersbourg par des provisions du 22 novembre 1717 et ses successeurs eurent le même statut [Mézin]. En étant nommé consul, Lavie devenait un agent du Roi à l'étranger. Il touchait une rémunération annuelle, fixée à 2 000 lt et il aurait droit à une pension de retraite, reversée à son épouse ou à ses enfants en cas de décès. Il était nommé en vertu d'une commission sous la forme de lettres de provisions. Cette commission lui donnait un caractère d'envoyé officiel, à condition d'obtenir un exequatur de la part du gouvernement russe, et lui permettait, parallèlement à ses fonctions d'autorité sur la nation française, de remplir un certain nombre de missions dans le domaine du renseignement et de l'information, et de traiter les affaires liées à la navigation et au commerce. Il était tenu d'informer les Français des ordonnances, règlements, décrets ou avis qu'il recevait et d'en assurer la publicité en les affichant dans le consulat. Des registres d'état civil (baptêmes, mariages, décès) étaient tenus dans la chancellerie du consulat. De plus, Lavie bénéficiait, comme les autres consuls étrangers, d'une franchise des droits de douane et d'une exemption du logement des gens de guerre. Enfin, il était tenu d'entretenir de bonnes relations avec l'administration russe.

Cinq ans plus tard, Lavie alerta le Conseil de Marine au sujet de sa situation impécunieuse. Il rappelait qu'il avait été nommé commissaire de la marine avec la permission de toucher des droits consulaires sur les navires français entrant à Saint-Pétersbourg, soit une vingtaine de roubles par navire. Seule la *Victorieuse* était arrivée en 1715 et il n'avait pas perçu de droits. En 1716, deux navires étaient arrivés et leurs capitaines avaient refusé de les verser. Entre 1717 et 1720, Lavie avait perçu 119 roubles de droits consulaires, ce qui laisse présumer l'arrivée de deux ou trois navires français par an entre 1715 et 1720. Par ailleurs, un seul négociant français est mentionné dans les deux assemblées de la nation tenues en 1720²⁹. Les autres étaient des gens de

²⁶ Lavie, Pétersbourg, 20 octobre 1715 [AN. AE/B/I/982. Fol. 70 et suiv.].

²⁷ Victor-Marie d'Estrées, marquis de Coeuvres puis duc d'Estrées (né à Paris le 30 novembre 1660 ; mort à Paris le 27 décembre 1737), maréchal de France (1703), gouverneur des ville et château de Nantes, et vice-roi d'Amérique (1707), président du Conseil de Marine (septembre 1715), conseiller au Conseil de Régence (25 mars 1718) et ministre d'État (21 novembre 1733). [Antoine, p. 97].

²⁸ Maréchal d'Estrées, Paris, 25 octobre 1716 [AN. AE/B/I/982. Fol. 157].

²⁹ 9/15 février 1720 et 30 avril / 5 mai 1720 [AN. AE/B/I/983. Fol. 61-61v].

métier, artisans ou artistes, des militaires, voire des ingénieurs. Tout restait donc à faire dans le domaine des échanges commerciaux franco-russes. D'ailleurs, après bien des tentatives, le premier traité de commerce entre les deux puissances ne fut signé qu'à la veille de la Révolution française³⁰...

APPENDIX

Pièce justificatives

<Apostille de haut de page>

Pour le Nord

Le sieur Lavie³¹ le 7 juillet.

Le Czar a esté 2 heures à table sur la frégate de Dunkerque, a bu à la santé de son frère Sa Majesté Très Chrétienne et à la prospérité du commerce des Français dans ses États.

On luy a fait encore comprendre que, s'il avoit une lettre de créance, il serait bien mieux receu.

Le Czar envoie 22 mille hommes en Poméranie.

Monseigneur,

Lundy dernier 3 courant qui fut le jour que j'ay eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence³² ma dernière dépêche, comme j'étais prest à l'envoyer à la poste, l'on vint m'avertir que le Czar alloit à bord de la frégate française nommée la *Victorieuse*³³

³⁰ Les 31 décembre 1786 / 11 janvier 1787.

³¹ Heny Lavie ou de Lavie ou Delavie ou Leviston : né à Bordeaux le 3 février 1678 (fils de Henry Lavie (mort en 1699), négociant, et de Marie Taudin (morte en 1679)) ; marié le 12 février 1701 à Françoise Rocaute, dont il eut : Guillaume *Henri* de Lavie (né vers 1701), précepteur en Russie ; une fille (née vers 1702), restée à Bordeaux ; probablement mort en Russie en 1738. Agent de la marine à Saint-Pétersbourg (1714), puis consul à Saint-Pétersbourg (provisions du 22 novembre 1717). Les plaintes se multipliant contre lui, il fut rappelé en France en janvier 1722. Il ne put quitter la Russie à cause de ses dettes (plus de 40 000 lt), et devint précepteur dans une famille russe.

³² Le destinataire de la lettre d'Henry Lavie est le secrétaire d'État de la Marine, Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (né le 26 mars 1674 ; mort à Paris le 8 février 1747), secrétaire d'État de la Marine le 27 décembre 1693, en survivance de son père, Louis Phélypeaux (1643–1724), dit le chancelier de Pontchartrain, en exercice le 6 septembre 1699, démissionnaire le 7 novembre 1715.

³³ La frégate la *Victorieuse*, de Dunkerque, fut le premier navire français à entrer dans le port de Saint-Pétersbourg en 1715. Elle apportait un chargement de vins français et d'eau de vie. Dans sa lettre du 9/15 juin 1715 [AN. AE/B/I/982. Fol. 51–52v], Lavie mentionna que Pierre I^{er} était monté à bord de ce navire, lors son arrivée à Kronslot, le fort défendant Kronstadt sur l'île de Kotle. Son commandant, le capitaine Cayphas, fut ensuite reçu par le tsar avec tous les capitaines des autres navires étrangers présents, à l'occasion de la solennité des saints Pierre et Paul [AN. AE/B/I/982. Fol. 55–56, 1^{er} juillet 1715]. Il s'y était distingué en buvant à la santé du tsar et à celles des membres de sa famille, et il avait invité le tsar à lui rendre visite sur son navire quand il serait arrivé à Saint-Pétersbourg.

Un capitaine Michel Caiphas ou Cayphas commandait la frégate le *Vainqueur*, de Dunkerque, en 1736. Il s'agit soit du même capitaine, soit de son fils (correspondance des consuls de France à Cadix : [AN. AE/B/I/247. Fol. 229–231v]).

de Dunkerque, accompagné du chancelier³⁴, du vice-chancelier³⁵, du prince Romanodosky³⁶ et de plusieurs autres personnes de distinction. J'eus l'honneur de m'y rendre sur le champ et de le complimenter en langue allemande³⁷. Il eut la bonté de m'écouter gracieusement et de me dire qu'il était bien aise de voir des François dans ses États.

Lorsque je suppliai ce prince de me permettre de boire à sa santé, il me répondit :

– Non, Monsieur commençons premièrement celle du Roy votre maître ».

Il fit remplir son verre et dit tout haut :

– À la santé de mon frère Sa Majesté Très Chestienne ».

Je fis tirer le canon à toutes les santés qu'il but. Après qu'on eut salué toutes celles de sa famille royale, il eut la bonté de faire remplir un verre de vin et de boire à la prospérité du commerce de la nation française dans ses États, qui luy étoit très agréable. Après avoir resté 4 heures à table et parlé en sa langue pendant presque tout le temps, il se retira fort satisfait. Nous luy servîmes du vin de Malvoisie, de Bourgogne et de Canarie.

Comme j'eus l'honneur de boire à son heureux voyage, il me dit, « Oui pour un bon vent », c'est tout le François qu'il sçait. Il est depuis parti pour Revel³⁸ par mer, c'étoit avant-hyer au matin.

J'ay été à ce sujet complimenté de plusieurs personnes de distinction et M. Sava Ragozensky³⁹, son conseiller privé, me dit hyer que le Czar son maître a été très satisfait des attentions respectueuses que j'ay eu à la divertir à bord de la frégate, qu'il souhaiteroit que j'eusse une lettre de créance⁴⁰ pour me faire les mêmes honeurs qu'il accorde aux ministres étrangers.

Ce prince envoie 24 régiments en Poméranie⁴¹ qui font environ 22 000 hommes.

Il va voir à Revel 3 vaisseaux de guerre qui y sont arrivés d'Angleterre où il les a fait achepter. Il en attend aussy 4 autres d'Archangel⁴². Ce prince est aussy curieux de voir les nouvelles fortifications qu'il a fait faire audit Revel.

³⁴ Comte Gavriila Ivanovitch Golovkine (1660–1734), diplomate, chancelier.

³⁵ Baron Piotr Pavlovitch Chafirov (1669–1739), vice-chancelier de Pierre le Grand, ministre des Affaires étrangères.

³⁶ Prince Fedor Romodanovski (1640–1717), boyard, fidèle de Pierre le Grand.

³⁷ Henri Lavie était polyglotte et connaissait aussi bien l'italien que l'anglais ou l'allemand. Il était arrivé en janvier précédent à Saint-Pétersbourg et l'on peut supposer qu'il ne parlait pas encore assez bien le russe pour engager une conversation avec le tsar dans cette langue. Ce n'était pas le cas de l'allemand qu'il dominait parfaitement, ayant séjourné en Prusse et à Hambourg en 1711–1713.

³⁸ Aujourd'hui Tallinn, en Estonie, sur le golfe de Finlande. Le port de Revel avait été conquis le 29 septembre 1710 par le tsar Pierre et lui servait de port militaire.

³⁹ Savva, comte Ragouzinski-Vladislavitch (né vers 1670 ; mort en 1738), diplomate russe, agent de Pierre le Grand.

⁴⁰ Henri Lavie avait été nommé agent de la marine à Saint-Pétersbourg ; il n'obtint ses provisions de consul à Saint-Pétersbourg que le 22 novembre 1717, après bien des demandes.

⁴¹ Une partie de la Poméranie, région côtière de la mer Baltique entre la Vistule (à l'est) et l'Oder (à l'ouest), fut placée sous la domination de la Suède des traités de Westphalie (1648) jusqu'à la paix de Nystadt le 30 août 1721. Charles XII de Suède était retranché à Stralsund depuis le 21 novembre 1714, et y était assiégé par les Brandebourgeois et les Prussiens. La capitulation de Stralsund se fit le 23 décembre 1715. Les troupes russes pouvaient donc évoluer librement en Poméranie.

⁴² Arkhangelsk fut l'unique port moscovite jusqu'à la création de Saint-Pétersbourg en 1703. La foire de la Saint-Michel (29 septembre) y attirait chaque année les navires des puissances maritimes européennes (Angleterre, Hollande, Suède notamment), de même qu'à l'ouverture des glaces au printemps, pour la petite foire de juin.

J'ay l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très humble, très obéissant et très soumis serviteur.

Lavie

Saint-Pétersbourg, le 7 juillet 1715 [AN. AE/B/I/982. Fol. 60–60v] .

[Réponse du comte de Pontchartrain à Henri Lavie]

À Versailles le 21^e aoust 1715

J'ay reçu la lettre que vous m'avez écrite le 7 du mois dernier.

Je suis toujours également content de votre application à me mander les nouvelles. Je vous en remercie, et je vous prie de continuer à me faire part de toutes celles dont vous serez informé comme aussy de ce qui se passera où vous estes et particulièrement à la Cour du Czar, et en général des mouvements qu'il fera faire à ses armées de terre et de mer.

Vous m'avez fait plaisir en m'apprenant la favorable disposition où ce prince paroît estre par raport au commerce des François en Moscovie, qu'il a bu la santé du Roy, et qu'il a resté pendant 4 heures à table sur la frégate la *Victorieuse* de Dunkerque. J'en ay rendu compte à Sa Majesté qui a témoigné beaucoup de satisfaction et a fort approuvé la conduite que vous et le capitaine qui la commande avez tenue en cette occasion, puisqu'elle a esté fort agréable au Czar.

Je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay marqué par ma dépêche du 14 de ce mois touchant à ce que vous demandez. Je vous recommande toujours de donner toute votre attention sur les moyens qui pouront contribuer à augmenter le nombre des sujets du Roy en Moscovie⁴³.

< Apostille en dos de page, de la main de Lavie > – À M. le comte de Pontchartrain. Répondre. Touchant le traitement que j'ay eu l'honneur de donner à Sa Majesté Czarienne [AN. AE/B/I/982. Fol. 65–66v].

⁴³ Par cette mention, le comte de Pontchartrain évoque les colonies françaises à vocation commerciales, telles les nations françaises du Levant et de Barbarie, ou des pays de chrétienté comme l'Espagne et l'Italie. Ces nations françaises avaient pour principal objectif de développer le commerce français à l'étranger, essentiellement par voie maritime.

La situation de l'émigration française en Russie à la fin du xvii^e siècle et au début du suivant est d'une nature différente. La première émigration française importante en Russie fut celle des huguenots, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Elle fut organisée par un oukase donné à Moscou en 1689 qui autorisait « les chrétiens de confession évangélique poursuivis en France » à venir s'établir en Russie. Un deuxième oukase du 16 avril 1702 permit à tous les étrangers de s'installer en France, avec la garantie de divers droits, dont la possibilité de quitter la Moscovie et la liberté de culte. La plupart des Français, qui sont à l'origine de la plus grande partie des familles russes d'extraction huguenote, arrivèrent à Moscou après une première installation en Hollande, Prusse ou Suède. À partir de 1703, le tsar Pierre encouragea la venue de gens de métier, d'artisans et d'artistes pour contribuer à la construction de Saint-Pétersbourg. Les voyages de Jean Le Fort en Europe occidentales à partir 1710 permirent le recrutement de nombreux hommes de talent, arts et compétences, français, suisses ou wallons : peintres, architectes, sculpteurs, fondeurs, tailleurs de pierre, ferronniers, doreurs, menuisiers, machinistes, maçons, charpentiers, constructeurs de navire, ciseleurs, graveurs, tanneurs, maîtres selliers, jardiniers, tapissiers... Cette émigration de talents fut bientôt un objet de tourment pour le gouvernement français, qui suivit les départs avec attention et donna avec parcimonie les autorisations de résidence en Russie, à l'exemple ce qui se faisait pour le Levant. Voir: [BNF. Ms Fr 780. Fol. 395–400].

Список литературы

AN. AE/B/I/982. Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg, 1713–1719 ; AE/B/I/983. Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg, 1720–1724.

AN. F//12/51. Fol. 37. Proposition du sieur Legendre d'établir des relations de commerce avec la Moscovie, 13 mai 1701 ; Fol. 332. 10 jan. 1705. Mémoire du député de Bordeaux sur la permission qu'il demande de laisser charger du vin et autres liqueurs pour la table du Czar de Moscovie sur un vaisseau venu à cet effet à Bordeaux avec son lest seulement ; Fol. 359v. 11 déc. 1705. Lettre de M. de Pontchartrain sur la proposition d'un traité de commerce entre la France et le Czar de Moscovie, faite par l'ambassadeur de ce prince.

AN. K/1308. Histoire étrangère, Russie, 1690 – XVIII^e siècle ; K/1352. Négociations avec les puissances du Nord, Russie, 1610 – XVIII^e siècle.

AN. MAR/B/7/261. 20 juillet 1713, 17 août 1713, 17 oct. 1713. Mémoire pour l'établissement du commerce entre la France et la Grande Russie et projet d'une compagnie de commerce, par Henri Lavie ; MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv. ; MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv. ; MAR/B/7/490. Mémoires sur le commerce, 1671 ; MAR/B/7/491. Service général commerce, correspondance, mémoires, 1672–1684.

Antoine M. *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV* : dictionnaire biographique. Paris : Ed. du CNRS, 1978. 321 p.

BNF. Ms Fr 4600. Fol. 186–187.

Bonnassieux P. Conseil de commerce et bureau du commerce, 1700–1791. Paris : Imprimerie nationale, 1900. 700 p.

Bonnassieux P. Les grandes compagnies de commerce au XVIII^e siècle, étude pour servir à l'histoire de la colonisation. Paris : Plon, 1892. 562 p.

Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg : 1713–1792 : inventaire analytique des articles AE B1 982 à 989 (du fonds dit des Affaires étrangères) / A. Mézin. Paris : Archives nationales, 2009. LXX, 368 p.

Dictionnaire du Grand Siècle / sous la dir. de F. Bluche. Paris : Fayard, 1990. 1648 p. (DGS).

Grünwald C. de. Les alliances franco-russes : Neuf siècles de malentendus. Paris : Plon, 1965. 405 p.

Inventaire des archives de la Marine. Sous-série B 7 / É. Taillemite. T. 1. Paris : Imprimerie Nationale, 1964. 567 p. (MAR).

Jordania G. Les premiers marchands et marins français sur les côtes russes. l'émergence des relations commerciales et diplomatiques franco-russes // La Russie et l'Europe, XVI^e–XX^e siècle. Paris ; Moscou : SEVPEN, 1970. P. 7–30.

Kraatz A. La Compagnie française de Russie. Histoire du commerce franco-russe aux XVII^e et XVIII^e siècles. Paris : F. Bourin, 1993. 216 p.

MAE. CP, Russie, vol. 1–18. 1700–1725.

MAE. MD, France, vol. 435, 436. 1688–1704. Mémoires et instructions données par le roi à ses ambassadeurs (dont la Moscovie) ; vol. 2009. 1717–1755. Commerce de la Moscovie.

MAE. MD, Russie. Vol. 1. 1690–1748 ; Vol. 2. 1683–1775. Mémoires sur le règne de Pierre le Grand et mémoires et documents divers sur la Russie, son histoire, son gouvernement, son administration, ses ressources, etc. ; Vol. 3. 1700–1734. Traités entre la France et la Moscovie (1613–1702), par de Saint-Prez, commerce de la Russie avec la France (1613–1717), par Le Dran ; Vol. 4. Mémoire sur les négociations entre la France et le tsar de la Grande Russie, Pierre 1^{er}, par Nicolas Louis Le Dran (1726) ; Vol. 18. Description physique de la Russie (sans date).

Mézin A. *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715–1792)*. Paris : Ministère des Affaires étrangères, Direction des archives et de la documentation, 1998. 977 p.

References

AN AE/B/I/982. Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg, 1713–1719 ; AE/B/I/983. Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg, 1720–1724.

AN. F//12/51. Fol. 37. Proposition du sieur Legendre d'établir des relations de commerce avec la Moscovie, 13 mai 1701 ; Fol. 332. 10 jan. 1705. Mémoire du député de Bordeaux sur la permission qu'il demande de laisser charger du vin et autres liqueurs

pour la table du Czar de Moscovie sur un vaisseau venu à cet effet à Bordeaux avec son lest seulement ; Fol. 359v. 11 déc. 1705. Lettre de M. de Pontchartrain sur la proposition d'un traité de commerce entre la France et le Czar de Moscovie, faite par l'ambassadeur de ce prince .

AN K/1308, Histoire étrangère, Russie, 1690 – XVIII^e siècle ; K/1352. Négociations avec les puissances du Nord, Russie, 1610 – XVIII^e siècle.

AN MAR/B/7/261. 20 juillet 1713, 17 août 1713, 17 oct. 1713. Mémoire pour l'établissement du commerce entre la France et la Grande Russie et projet d'une compagnie de commerce, par Henri Lavie ; MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv. ; MAR/B/7/485. Fol. 328 et suiv. ; MAR/B/7/490. Mémoires sur le commerce, 1671 ; MAR/B/7/491. Service général commerce, correspondance, mémoires, 1672–1684.

Antoine, M. (1978). *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV. Dictionnaire biographique*. 321 p. Paris, Éd. du CNRS.

Bluche, F. (Ed.). (1990). *Dictionnaire du Grand Siècle*. 1648 p. Paris, Fayard (DGS).
BNF. Ms Fr 4600. Fol. 186–187.

Bonnassieux, P. (1892). *Les grandes compagnies de commerce au XVIII^e siècle, étude pour servir à l'histoire de la colonisation*. 700 p. Paris, Plon.

Bonnassieux, P. (1900). *Conseil de commerce et bureau du commerce, 1700–1791*. 562 p. Paris, Imprimerie nationale.

Grünwald, C. de (1965). *Les alliances franco-russes. Neuf siècles de malentendus*. 405 p. Paris, Plon.

Jordania, G. (1970). Les premiers marchands et marins français sur les côtes russes. L'émergence des relations commerciales et diplomatiques franco-russes. In *La Russie et l'Europe, XVI^e–XX^e siècle*. Paris, Moscou, SEVPEN, pp. 7–30.

Kraatz, A. (1993). *La Compagnie française de Russie. Histoire du commerce franco-russe aux XVII^e et XVIII^e siècles*. 216 p. Paris, F. Bourin.

MAE CP Russie. Vol. 1–18, 1700–1725.

MAE MD France. Vol. 435, 436. 1688–1704. Mémoires et instructions données par le roi à ses ambassadeurs (dont la Moscovie) ; Vol. 2009. 1717–1755. Commerce de la Moscovie.

MAE MD Russie. Vol. 1. 1690–1748 ; Vol. 2. 1683–1775. Mémoires sur le règne de Pierre le Grand et mémoires et documents divers sur la Russie, son histoire, son gouvernement, son administration, ses ressources, etc. ; Vol. 3. 1700–1734. Traités entre la France et la Moscovie (1613–1702), par de Saint-Prez, commerce de la Russie avec la France (1613–1717), par Le Dran ; Vol. 4. Mémoire sur les négociations entre la France et le tsar de la Grande Russie, Pierre I^{er}, par Nicolas Louis Le Dran (1726) ; Vol. 18. Description physique de la Russie (sans date).

Mézin, A. (1998). *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715–1792)*. 977 p. Paris, Ministère des Affaires étrangères, Direction des archives et de la documentation.

Mézin, A. (Ed.). (2009). *Correspondance des consuls de France à Saint-Petersbourg : 1713–1792 : inventaire analytique des articles AE B1 982 à 989 (du fonds dit des Affaires étrangères)*. Paris, Archives nationales.

Taillemite, É. (Ed.). (1964). *Inventaire des archives de la Marine. Sous-série B 7*. Paris, Imprimerie Nationale (MAR).

The article was submitted on 19.02.2017